

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chassagne, 5 septembre 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chassagne, 5 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[5 septembre 1879](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Chassagne](#)
Lieu de destination7, rue des Bances, Autun (Saône-et-Loire)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception des 50 F qu'il avait envoyés à Chassagne et que celui lui a retournés. Le père de Chassagne a pensé que Godin tenait sa famille pour responsable de ce qu'il pouvait faire pour lui : Godin s'étonne de cette réaction.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 5 yk 99

Monsieur Chassegué,

J'ai bien reçu les 50^{fr} que
vous m'avez restitués et
j'ai été étonnement surpris
de ce que M^r. votre père a pu
voir dans mes lettres. Je
n'aurais, en aucune façon,
entendu rendre votre famille
responsable de ce que j'aurais
pu faire pour vous, ni
des engagements que vous
auriez pu prendre vis-à-
vis de moi.

Agreez je vous prie,
Monsieur, mes civilités
parfaites.